

L'"Individu" et la "Démocratie" au XIXe siècle roumain

Alexandrescu, Raluca

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Alexandrescu, R. (2013). L'"Individu" et la "Démocratie" au XIXe siècle roumain. *Annals of the University of Bucharest / Political science series*, 15(1), 51-67. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-390141>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

L'« INDIVIDU » ET LA « DÉMOCRATIE » AU XIX^E SIÈCLE ROUMAIN

RALUCA ALEXANDRESCU

"INDIVIDUALS" AND "DEMOCRACY" IN THE ROMANIAN
XIXTH CENTURY POLITICAL THOUGHT

Abstract

Representing democracy and the development of the political *persona* in the XIXth century Romanian political discourse means, first of all, to focus the analysis on the implications the concept of democracy could provide. In the first half of the XIXth century, the concept of Romanian democracy and its place within political discourse are conditioned by philosophical and historiographical discontinuities between the periods, the intellectual sources, as well as the political and institutional framework of that time. Within that context, democracy should be regarded as a fundamental concept to political and institutional development in the beginning of the XIXth century. The present article goes on this path, analysing some examples of political discourse during the period of establishment of the fundamental democratic institutions in the Romanian modernity.

Keywords: democracy, modernity, political culture, political thought, 1848 Romanian Revolution, political institutions.

Nous nous proposons, dans le texte qui suit, de donner quelques pistes d'analyse possibles du devenir de l'individu en tant que construction intellectuelle, dans la première moitié du XIX^e siècle roumain, notion que nous nous proposons d'envisager par le biais d'un concept qui en est indissociable dans l'histoire des idées politiques, surtout après la Révolution française. C'est à cette époque de la pensée politique postrévolutionnaire que se fait de plus en plus sensible l'effort d'identifier méthodologiquement les frontières de ce qu'on appelle les Anciens et les Modernes. C'est avec Benjamin Constant¹ que les différences prennent ensuite un nom, qui est celui de la Liberté, envisagée à travers la composition, par la modernité, d'un double espace d'existence de

¹ Voir, par exemple, le texte de Constant: *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, in Benjamin Constant, *Œuvres*, texte présenté et annoté par Alfred Roulin, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1957, pp. 957-1062.

l'individu : l'espace public, celui de l'action politique dans la cité, et l'espace privé, articulé soit dans la famille, soit dans la petite communauté qui représente le mieux les intérêts propres de l'individu. Le XIX^e siècle, longtemps perçu, et à tort, comme le siècle du positivisme exclusif, est en fait un vaste laboratoire où sont posés les grands principes de la théorie et de la technique démocratique libérale² selon un schéma encore valable, dans les grandes lignes, pour nos systèmes politiques actuels. C'est de ce grand laboratoire que sort, finalement, la démocratie³ comme véhicule pour l'individu, conçu dans ses rapports non seulement avec une verticale des hiérarchies et des institutions, mais aussi dans une horizontale communautaire⁴.

Notre recherche se situe donc sur ces assises conceptuelles qui placent les questions de la démocratie libérale et de l'individu moderne dans un rapport d'interdépendance.

La pensée politique roumaine de la moitié du XIX^e siècle – que nous nous proposons d'envisager, brièvement, dans cette perspective de création et/ou d'adoption de ces concepts – fonctionne sur des schémas qui ne sont pas encore bien établis du point de vue de la méthode ou de l'instrumentaire conceptuel utilisés. Néanmoins, il serait utile de rappeler que le concept de démocratie, qui apparaît au début du siècle dans des contextes particuliers, mais pas aussi fréquents que l'on pourrait imaginer, contribue d'une manière décisive à l'articulation de la place de l'individu à l'intérieur du discours intellectuel roumain.

Pour retracer le trajet de ces deux notions qui vont de pair, pour ce qui est des sens primordiaux de l'histoire des idées politiques modernes et de la modernité elle-même, il convient donc de proposer une vision sur ce que c'est que la « démocratie »⁵ dans la première moitié du siècle, afin de déceler, finalement, la place de l'individu dans l'architecture hésitante de la pensée politique roumaine de cette période.

Pour ce faire, nous tentons de mettre à contribution une méthodologie pratiquée par l'histoire conceptuelle telle que, d'une part, James Farr⁶ (qui

² Pour une vision extrêmement riche en suggestions et pistes d'analyse concernant le XIX^e siècle, v. Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Gallimard, Paris, 1985, pp. 11-15 et suiv.

³ Nous allons tenir compte aussi d'une généalogie de la démocratie, telle qu'elle est retracée par R. A. Dahl, qui identifie quatre grandes sources de l'amalgame démocratique moderne : la Grèce antique, la tradition républicaine néo-romaine des cités italiennes de la Renaissance, l'idée de représentation et les institutions qui en découlent, ainsi que la logique de l'égalité politique. (Robert A. Dahl, *Democracy and its critics*, Yale University Press, New Haven and London, 1989, p. 13).

⁴ V. Giovanni Sartori, *Teoria democrației reinterpretată*, Polirom, Iași, 1999, pp. 255-266.

⁵ Pour l'étude des significations et des occurrences du terme de « démocratie » en roumain jusqu'au début du XIX^e siècle, v. Daniel Barbu, « Democrația în românește. Istoria veche a cuvântului » [« La démocratie en roumain. L'histoire ancienne du mot »], in *Studia Politica*, II, 4, 2002, pp. 969-978.

⁶ James Farr, « Understanding conceptual change politically », in Terrence Ball, James Farr, Russel L. Hanson (eds.), *Political Innovation and Conceptual Change*, Cambridge University Press, 1989, p. 25.

retrace méthodologiquement l'histoire conceptuelle à l'aide de quelques passages obligés dans la démarche scientifique : l'explication des sens et des références du concept analysé ; le rapport de celui-ci aux concepts similaires et apparentés ; et la mise en contexte de ce concept, soit du point de vue des acteurs, soit du point de vue des institutions mobilisées dans une période de temps ou dans l'élaboration précise du concept) et d'autre part, Quentin Skinner⁷ la pratiquent. L'exposition polémique que celui-ci fait de ses théories nous intéresse au plus haut degré, compte tenu de son potentiel plus fécond, surtout pour la période qui nous intéresse dans la pensée politique roumaine, tout en proposant une lecture qui tienne compte, dans la compréhension d'un texte politique, non seulement du texte en soi, mais aussi de son auteur et du non-dit de ses intentions, cachées peut-être dans l'image d'un passé et d'un présent intellectuel qui agit en correspondance avec lui, avec ou contre lui, et sur lequel l'auteur, à son tour, peut – ou non – agir. C'est dans ce parcours, qui n'est jamais à sens unique, que se laissent dévoiler, d'une manière beaucoup plus généreuse, les sens du concept de démocratie – et, par conséquent, une certaine place de l'individu – dans le discours politique roumain de l'époque. En effet, comment comprendre les écrits d'un Ionică Tăutul⁸, par exemple, écrivain moldave actif dans les années trente du XIX^e siècle – et donc contemporain, dans le sens strictement chronologique du terme, de François Guizot et d'autres – sans procéder à un aperçu sur l'environnement intellectuel de son temps qui, dans les Principautés roumaines, n'a pas encore intégré le discours intellectuel toutefois largement pratiqué en Europe? Comment percevoir, finalement, la portée générale de son œuvre ou de celle des autres auteurs que nous invoquerons, sans les intégrer tous dans cette approche de l'histoire des idées qui s'ouvre, ensuite, dans un concept tout aussi profitable pour notre analyse, celui d'« horizon d'attente » ?⁹ Notre démarche peut s'enrichir de cet effort qui situe – pour continuer notre exemple – Ionică Tăutul dans un univers intellectuel qui, à l'époque où il écrit, encore dominé par le poids de la culture grecque¹⁰, essaie de forger une langue littéraire nationale et une terminologie

⁷ Quentin Skinner in *Visions of Politics, I, Regarding Method*, Cambridge University Press, 2002, p. 79 : « if we wish to understand any such text, we must be able to give an account not merely of the meaning of what was said, but also of what the writer in question may have meant by saying what was said. A study that focuses exclusively on what a writer *said* about some given doctrine will not only be inadequate, but may in some cases be positively misleading as a guide to what the writer in question may have intended or meant ».

⁸ Ionică Tăutul, *Scrisori social-politice [Ecrits socio-politiques]*, préface, étude introductive, notes par Emil Vărtosu, Editura Științifică, Bucarest, 1974.

⁹ Cf. Christophe Prochason, « Héritages et trahisons : la réception des œuvres », in *Mil neuf cent*, 12/1994, p. 10.

¹⁰ Voir, dans ce sens, l'ouvrage concernant l'influence grecque sur l'enseignement dans les Principautés roumaines au XVIII^e et début du XIX^e siècle d'Ariadna Camariano-Cioran, *Academiile domnești din București și Iași, [Les Académies princières de Bucarest et de Jassy]* Editura Academiei RSR, Bucarest, 1971.

qui lui soit propre. La démarche de Tăutul s'inscrit ainsi parfaitement dans cette vision d'ensemble d'une culture encore à la recherche de ses identités.

Le présage de la « démocratie » moderne

Fixer les repères dans la définition des termes déjà invoqués tient donc compte, d'une part, de la complémentarité possible entre le mot et le concept¹¹, du fait qu'une société peut acquérir un nouveau concept dans la mesure où elle développe un vocabulaire approprié¹². D'autre part, l'analyse ne doit jamais négliger le contexte intellectuel, saisi par le biais des méthodes déjà invoquées. Un contexte intellectuel sujet à des découpages temporels serrés, précisément à cause de ce phénomène propre à un XIX^e siècle qui essaie, au mois à partir des années trente, de rattraper le retard, dont il est de plus en plus conscient, par rapport à l'« Occident »¹³.

Ces découpages tiennent compte d'un sens de l'interdépendance, à double direction, entre le fait historique et le mouvement conceptuel. C'est ainsi que les différentes périodes que nous avons en vue peuvent être envisagées et lues à partir de plusieurs sections temporelles¹⁴. La première, jusqu'en 1821, coïncide avec la fin des règnes phanariotes et l'intronisation des Princes roumains. C'est à cette occasion que plusieurs changements d'orientation et de direction conceptuelle se produisent. D'une part, les Princes introduisent un discours politique différent et se préoccupent plus systématiquement de l'introduction d'un certain mouvement réformateur. La deuxième période, entre 1821 et 1834-1835 (c'est-à-dire les années qui suivent l'adoption et l'application des Règlements Organiques, considérés comme une première esquisse constitutionnelle viable), décrit une étape encore plus intense dans l'apparition des projets de réforme, par conséquent des occurrences encore plus significatives et évidentes du terme de « démocratie ». C'est en fait pendant cette période que les auteurs roumains élaborent des projets de constitution, de réformes institutionnelles etc. On

¹¹ Quentin Skinner, « Language and political change », in T. Ball, J. Farr, R. Hanson, *Op. cit.*, pp. 6-7.

¹² *Ibid.*, p. 22.

¹³ Sur le retard intellectuel par rapport à l'Occident européen et surtout sur les efforts déployés par les intellectuels roumains de brûler les étapes, v. Pompiliu Eliade, *Influența franceză asupra spiritului public în România – Originile* [De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie, *Les origines*, Ernest Leroux, Libraire-éditeur, Paris, 1898], trad. par Aurelia Dumitrașcu, Humanitas, Bucarest, 2000; Keith Hitchins, *Români 1774-1866*, trad. par George A. Potra et Delia Răzdolescu; Paul Cornea, *Originile romantismului românesc. Spiritul public, mișcarea ideilor și literatura între 1780-1840*, Minerva, Bucarest, 1972; ou Radu Carp, Ioan Stanomir et Laurențiu Vlad, *De la 'pravilă' la 'constituție'*, Nemira, Bucarest, 2002.

¹⁴ Pour la réalisation de ces découpages, nous devons beaucoup à la périodisation faite par Vlad Georgescu dans son *Histoire des idées politiques roumaines – Istoria ideilor politice românești (1369-1878)*, Ion Dumitru-Verlag, München, 1987, pp. 13-40.

rédige, en 1822, un texte qui s'appelle *Constituția cărvunarilor* [*La Constitution des « carbonari »*], écrit sous l'inspiration du mouvement italien homonyme. Même si le projet utilise des sources qui sont d'ailleurs une base pour le développement du discours démocratique libéral, les circonstances institutionnelles spécifiques des Principautés roumaines, ainsi que les interprétations particulières et les contextes intellectuels différents du transfert des idées font que le texte de 1822 ne reflète pas nécessairement le débat démocratique libéral dans les termes de l'Europe de 1822.

Comme hypothèse de travail, il convient de constater que les textes vont, généralement, dans la direction d'un libéralisme bizarre¹⁵, mais qui ne va pas nécessairement dans le sens créatif, fécond et surprenant qu'Alexis de Tocqueville va plus tard développer, et qui est plutôt exposé aux erreurs et aux confusions terminologiques et méthodologiques de toute sorte. C'est, bien évidemment, le résultat d'une interprétation des textes politiques du XIX^e siècle – tels la Charte constitutionnelle française de 1814, qui est citée pendant cette période par les auteurs roumains – à l'aide d'instruments philosophiques qui sont fournis plutôt par la philosophie du contrat, d'inspiration lockéenne.

Comme exemple révélateur de cette première tendance, nous abordons deux catégories de textes. La première catégorie que nous citerons s'inscrit plutôt dans la catégorie des projets de réforme, assez caractéristiques de la période qui va jusqu'à la fin de la période phanariote. A ce titre, le texte, intitulé *Plan sau formă de oblăduire aristo-dimocraticească*, datant, semble-t-il de 1802¹⁶, peut être placé dans le courant réformiste qui s'annonce déjà à l'aube du XIX^e siècle, stimulé, en quelque sorte, par les succès militaires de Napoléon I^{er}. L'enthousiasme pro-napoléonien va d'ailleurs s'éteindre comme un feu de paille quelques années plus tard, avec l'échec de la campagne en Russie et avec l'éclatement de la guerre russo-turque. Le moment de rédaction du *Plan...*

¹⁵ La formule appartient à Roger Boesche, « The Strange Liberalism of Alexis de Tocqueville », in *History of Political Thought*, II, 3, 1981, pp. 495-524.

¹⁶ « Plan ou forme de gouvernement aristo-démocratique ». Texte publié par E. Vârtosu in « Napoleon Bonaparte și proiectul unei 'republici aristo-dimocraticești în Moldova » [*Napoléon Bonaparte et le projet d'une « république aristo-démocratique en Moldavie »*], in *Viața Românească*, n° 6-7, Bucarest, juin-juillet 1947. Dans l'étude introductive, E. Vârtosu détermine la date de rédaction du texte – date qui devance, en fait, de deux décennies la date antérieurement suggérée par l'historien N. Iorga, à savoir 1828. D'autres historiens roumains qui font cette démarche – Pompiliu Eliade, A.D. Xenopol, D. Barnoschi, I.C. Filitti – croient que le texte est écrit en 1822 et qu'il est contemporain de l'activité de Tăutul. Vârtosu signale le fait que c'est grâce à la famille Sturdza, à la moitié du XIX^e siècle, que l'on apprend pour la première fois l'existence de ce texte, en établissant, à partir de ces mêmes critères, la paternité du document. Dans un article plus récent, N.A. Ursu conteste non seulement la date avancée par Vârtosu, mais aussi la paternité du texte. Il ne s'agit pas ici de trancher, d'une manière ou d'une autre, le débat des philologues et des historiens, car les conclusions, pour l'histoire des idées, ne sont pas dramatiquement différentes. Il s'agit, plutôt, de constater les vertus démonstratives d'un texte écrit à la charnière de deux siècles chargés d'événements dans le développement de la pensée politique.

marque le démarrage de plusieurs projets ou démarches qui vont dans le sens de la captation de la bienveillance et de l'intérêt français en faveur des problèmes des Principautés. En Valachie, par exemple, les boyards exilés à Brașov, en Transylvanie, conduits par le prince Mihail Vodă Șuțu, entament une correspondance avec le consul français à Vienne, Champagne, qu'ils prient de retransmettre leur message de détresse au Premier Consul. La lettre, datée du 31 mai 1802, est signée par tout le groupe de Brașov¹⁷. Le ton sur lequel la lettre est rédigée, de même que le type de démarche, donnent un aperçu de l'atmosphère propre à une époque en cours de transformation. Texte qui devient d'autant plus significatif qu'il introduit dans le discours politique l'idée de délégation et de représentation, comme un élément essentiel du devenir d'un régime « démocratique » basé sur « le gouvernement bienséant » [« orânduiala cea cuviincioasă »]. Il suffit de lire, pour s'en convaincre, le début du *Préambule du Plan* :

« Pentru a începe o oblăduire republicească, trebuie mai întâi să așeză temelia formai sale, ca de acii înainte să înceapă și orânduiala cea cuviincioasă pentru fericirea unui loc, ce se hotărăște a fi republică de stare aristo-dimocratească »¹⁸. Après avoir décrit aussi le système institutionnel qu'il convient de mettre en place autour d'un tel régime, l'auteur interroge les vertus de la séparation des pouvoirs et surtout les vertus d'une assemblée représentative qui réunisse tous les délégués des « habitants de la république » :

« *Divanul cel dă jos*, fiind într-ânsul adunați toți deputații lăcuiitorilor toatei republicii, care tot ce va fi priimit de acești deputații aste tocmai ca cum cu un glas de obște ar fi întărită priimire lăcuiitorii cei adevărați slobozi ai Republicii Aristo-dimocratești. Căci fieștece republicaneț, din starea sa cea firească și cea politicească, nu poate fi silit să dea o sumă cerută de la dânsul, pentru trebuința cheltuielii patriei sale, fără a nu fi încredințat că această somă iaste adevărat trebuincioasă republicii, și fiind și ei tot un trup cu dânsa și datori să dea o mână de ajutoriu la toate »¹⁹.

Même si la démocratie, en tant que régime, semble définie dans ce cas d'une manière nettement « classique » – dans le sens aristotélicien – on ne saurait négliger la portée d'une image de l'individu qui est non seulement un participant, par délégation – et non pas directement, comme chez Aristote – à la

¹⁷ La liste complète des signataires, ainsi que la transcription de cette lettre, in coll. Hurmuzachi, XIX, 2^e partie, p. 121 et in *Supplément I*, vol. 4, p. 296.

¹⁸ E. Vârtosu, « Napoleon Bonaparte... », p. 26: « Afin de commencer un gouvernement républicain, il faut premièrement en établir les fondements de sa forme, pour que désormais puisse commencer le gouvernement le plus convenable pour la félicité d'un pays, qui se décide de devenir une république d'état aristo-démocratique ».

¹⁹ *Ibid.*, p. 29: « Le Tiers état, qui rassemble tous les députés des habitants de la république, ayant reçu de ceux-ci, à juste titre, mandat de la part des habitants vraiment libres de la République aristo-démocratique. Car chaque citoyen, dans son état naturel et dans son état politique, ne peut être forcé à donner une somme d'argent, pour les dépenses de la patrie, sans être sûr du fait que cette somme est vraiment utile à la République, parce qu'ils ont tous le devoir d'être dévoués, corps et âme, à la République et de l'aider. »

vie politique de son État, mais aussi un contributeur à l'endroit duquel l'État est responsable. L'image du régime mixte aristotélien est ainsi esquissée à travers la notion de l'État administrateur et gestionnaire des biens confiés, à travers la délégation et par le biais des institutions responsables devant le citoyen, devenu un acteur influent sur la scène politique. Car l'état de nature – invoqué dans le texte – impliquerait, d'autre part, dans la logique contractualiste du XVII^e siècle²⁰, qui lui sert sans doute de source d'inspiration, un droit naturel à la liberté et à la propriété. C'est d'ailleurs dans ce sens aussi que Ionică Tăutul, qui nous fournit la seconde catégorie de textes révélateurs pour notre propos, écrira au moins une partie de ses textes politiques.

Car les sources d'inspiration sont similaires. Même vingt ans après, les problèmes de documentation, surtout pour un autodidacte, comme c'est le cas de Tăutul, sont assez épineux. A l'époque de la formation de cet écrivain – qui fut aussi un haut fonctionnaire auprès du Prince roumain de la Moldavie dans les années vingt du XIX^e siècle, Ioniță Sandu Sturdza – les traités et les abrégés de philosophie ou d'éthique circulent en langue grecque et assez difficilement. Le plus célèbre à l'époque, c'est le manuel d'éthique de Néophyte Vamvas, qui fut adopté par plusieurs générations d'écoliers et d'intellectuels roumains, pour son caractère très instructif quant aux grandes théories philosophiques, à commencer par Aristote²¹. La génération de Tăutul, formée, dans son écrasante majorité, dans les Académies princières où l'on enseignait encore en langue grecque²², utilise ces instruments, dans une époque où le grec commence à cohabiter avec le français²³, où la philosophie de Locke²⁴, Descartes, Leibniz ou Montesquieu²⁵ se confronte, plutôt dans les références formelles que dans une démarche philosophiquement assumée, avec « l'esprit révolutionnaire » de 1789.

²⁰ V. Vlad Georgescu, *Istoria ideilor politice românești*, p. 127.

²¹ Le manuel de Vamvas – publié à Venise en 1818 – est important pour plusieurs raisons. En premier lieu, c'est l'un des premiers manuels qui circulent dans les Académies Princières, repris par l'enseignement en roumain, dans la traduction de 1827 de l'écrivain Dinicu Golescu, dans le volume, paru sous le titre *Elementuri de filosofie morală tâlmăcite în limba românească de Constantin Radovici din Golești* [Éléments de philosophie morale, traduits en langue roumaine par Constantin Radovici de Golești], Tipografia de la Cișmea, Bucarest, 1827. D'autre part, comme le signale aussi Daniel Barbu, *Op. cit.*, p. 973, dans le manuel de Vamvas en roumain on retrouve l'une des occurrences notables du mot « démocratie » à cette époque.

²² Ariadna Camariano-Cioran, *Academiile domnești din București și Iași*, éd. cit., p. 208, 226.

²³ Andrei Pippidi, « L'accueil de la philosophie française du XVIII^e siècle dans les Principautés Roumaines », in Alexandru Zub (éd.), *La Révolution française et les Roumains. Impact, images, interprétations*, Iași, 1989, p. 213.

²⁴ Pour la fréquentation des écrits de Locke dans cette période, v. Ariadna Camariano-Cioran, *Op. cit.*, pp. 148, 200.

²⁴ *Ibid.*, p. 22.

²⁵ La liste des auteurs et des volumes qui traitent d'une manière détaillée de la question des transferts intellectuels et des mouvements d'idées dans cette période, en commençant par la fin du XVIII^e siècle est extrêmement vaste. En voici quelques titres: A.D. Xenopol, « L'Influence intellectuelle française chez les Roumains », in *Annales des sciences politiques*, Félix Alcan,

Les écrits de Tăutul fournissent à leur tour un discours suffisamment hétéroclite²⁶, avec, néanmoins, un changement de perspective remarquable. Pour Tăutul, la démocratie sera définie en contradiction avec les autres types de régimes, mais aussi comme le stade final d'une succession irrésistible. Arrivée à ce point, il est utile de constater que l'image de l'individu se dessine en correspondance avec cette image d'un régime démocratique qui privilégie les rapports contractuels avec les citoyens, dans un mélange, on ne saurait pas le dire assez, hétéroclite et parfois confus, mais orienté vers un certain sens de la modernité politique²⁷. On voit peut-être le mieux ce mélange surprenant dans un texte à quatre variantes, daté du 1^{er} juin 1829, intitulé *Tălmăcirea « enigmei » venite din Anglia*²⁸. Voici le texte de départ : « Eu sunt sângur al meu tată și frate și fiu și strămoș și socru și maică și soție »²⁹. Il s'agit de la traduction d'un texte reçu d'un certain Monsieur Picard, le 31 mai 1829. L'interprétation donnée par Tăutul indique un sens fort du mot « démocratie » (celui de volonté souveraine), situé clairement à la fin d'un parcours en évolution qui aura comme terme l'établissement d'un régime politique démocratique. « Eu care sunt voința opștiască a norodului rădicată în reghim democraticesc; eu care sunt al meu însuși părinte când, mai înainte de așăzaria me, eu voință opștiască a norodului, părintele meu, în opșteasca adunare a nației, hotărește pravilile cele de temelie după care îmi eu a me ființă dimocraticească, și întru acest chip, eu sângur îmi dau naștirea, eu sângur sunt al meu părinte. »³⁰

Même si Tăutul n'est pas nécessairement rigoureux dans la citation de ses sources intellectuelles, ses textes parlent d'eux-mêmes. « *Cercarea* » *împotriva*

Paris, 1909; Pompiliu Eliade, *Influența franceză asupra spiritului public în România*; Ariadna Camariano-Cioran, *Voltaire și Giovanni del Turco traduși în limba română pe la 1772 [Voltaire et Giovanni del Turco traduits en roumain vers 1772]*, Bucarest, 1944; eadem, *Spiritul revoluționar francez și Voltaire în limbile greacă și română [L'esprit révolutionnaire français et Voltaire en langue grecque et roumaine]*, Institut d'Études et de Recherches Balkaniques, Bucarest, 1946; eadem, *L'oeuvre de Beccaria, 'Dei delitti e delle pene' et ses traductions en langues grecque et roumaine*, in *Revue des études sud-est européennes*, tome V, Editura Academiei RPR, Bucarest, 1967; et Alexandru Dușu, *Coordonate ale culturii românești în secolul XVIII (1700-1821) [Coordonnées de la culture roumaine au XVIIIe siècle (1700-1821)]*, Editura pentru Literatură, Bucarest, 1968.

²⁶ V. Vlad Georgescu, *op. cit.*, pp. 127 – 131.

²⁷ V. Jean-Fabien Spitz, *John Locke et les fondements de la liberté moderne*, PUF, Paris, 2001, pp. 13-22; Quentin Skinner, *Les fondements de la pensée politique moderne*, PUF, 1999, pp. 819-830; Jonathan Israel, *Radical Enlightenment, Philosophy and the making of Modernity 1650-1750*, Oxford University Press, 2001 pp. 23-58; Jens Bartelson, *A Genealogy of Sovereignty*, Cambridge University Press, 1996, pp. 186-198.

²⁸ Ionică Tăutul, *op. cit.*, p. 255: « Traduction de l'énigme d'Angleterre ».

²⁹ *Ibid.*, p. 295: « Je suis moi-même mon père, mon frère et mon fils, et aïeul et beau-père et mère et épouse ».

³⁰ *Ibid.*: « Moi qui suis la volonté du peuple, exprimée dans le régime démocratique ; moi qui suis mon propre père avant mon établissement, quand, moi, volonté générale du peuple, dans l'Assemblée de la nation, décide des lois fondamentales selon lesquelles je prends mon être démocratique, et en tant que tel, je m'enfante moi-même, je suis seul mon propre géniteur ».

deiștilor și materialiştilor [*Essai contre les déistes et les matérialistes*], texte qui se propose de systématiser une somme d'arguments dirigés contre les Déistes « carii cred ființa unii dumnezăiri, dar tăgăduesc dumnezăiria domnului Hristos și cele următoare a legii lui cei sfinte, și împotriva Materialiştilor, carii tăgăduesc nematerialimia și nemuriria sufletului, și cele următoare aceștii mari dogme »³¹ mobilise des sources très respectables à l'époque, notamment les traités de philosophie et de logique qui circulaient dans les Académies Princières. C'est un argument supplémentaire en faveur d'une direction³² qui privilégie l'image de l'individu en tant que partie « contractante » dans l'espace moderne de l'État et de ses institutions, mais qui ne va pas dans le sens de la démocratie libérale moderne, telle qu'elle est définie – et depuis bien longtemps déjà – par la pensée politique du début du XIX^e siècle.

Le terme de « démocratie » – et l'image de l'individu, par la suite – devient ainsi sujet à une série d'interprétations qui vont s'éclaircir dans la période qui suit cette deuxième étape, et qui s'étend, *grosso modo*, entre 1834-35 et 1848. Comme constat général, il faut dire que le concept peut déjà être assimilé, dans la deuxième période, à plusieurs sens et notions connexes : la limitation du pouvoir des Princes, l'existence d'un acte fondamental ou d'une constitution, les droits octroyés au pouvoir législatif (Adunarea Obștească, L'assemblée populaire), la séparation des pouvoirs, les droits et les libertés individuelles.

Le troisième découpage coïncide avec la préparation intellectuelle de l'année 1848. Un phénomène particulier pour le développement de la pensée politique roumaine dans cette époque, c'est la migration estudiantine roumaine dans les centres universitaires européens, tout particulièrement vers Paris³³. Il faut préciser que, pour les intellectuels roumains de cette période, le milieu culturel, philosophique et historique français représente le premier point de

³¹ *Ibid.*, p. 229: « qui croient dans l'existence de Dieu, mais nient la nature divine du Christ et ce qui relève de Sa Loi Sainte, et contre les matérialistes qui nient le caractère non substantiel et immortel de l'âme et tout ce qui relève de ce haut dogme ».

³² Sur le climat intellectuel de l'époque, la circulation des idées et des livres, voir notamment: Nicolae Iorga, « Alte note despre cultura și viața socială românească subț vechiul regim », [*Autres notes sur la culture et la vie sociale sous l'Ancien Régime*] in *Analele Academiei Române*, section historique, II^e série, XXIX (1916-1919), pp. 16-22; Id., *Istoria literaturii românești*, [*Histoire de la littérature roumaine*], Bucarest, 1933; Alexandru Duțu, *Mișcarea iluministă moldoveană de la sfârșitul secolului al XVIII-lea* [*Le mouvement des Lumières à la fin du XVIII^e siècle*], Bucarest, 1968; Cornelia Papacostea-Danielopolu, « O bibliotecă din Moldova la începutul secolului al XIX-lea. Biblioteca de la Stâncă » [*Une bibliothèque moldave au début du XIX^e siècle. La Bibliothèque de Stâncă*], in *Studii și Cercetări de Bibliologie*, V, 1963.

³³ Ioan Stanomir parle, en citant Paul Cornea d'une leçon française dans la génération de Ion Ghica, qui aurait été suivie par une « leçon allemande ». V. Radu Carp, Ioan Stanomir et Laurențiu Vlad, *op. cit.*, pp. 53-61. Voir, sur les influences allemandes dans les milieux universitaires, Elena Siupiur, « Die Deutschen Universitäten und die Bildung der Intelligenz in Rumänien und den Ländern Südosteuropas im 19. Jahrhundert », in *New Europe College Yearbook* 1994-1995, Humanitas, Bucarest, 1998, pp. 213-246.

repère dans l'établissement tout aussi bien des sources que des méthodes. Le même schéma intellectuel agit aussi dans la période suivante, après 1848, jusqu'en 1856 – le Traité de Paris – et ensuite jusqu'en 1866, année de l'adoption de la première Constitution roumaine, dans le sens moderne du terme. Une dernière période, qui va s'étendre jusque vers la fin du siècle, sera marquée par l'apparition, en 1875, des partis politiques modernes en Roumanie.

Les sens de la pensée politique roumaine de cette période – qui a, comme on le voit clairement, plusieurs paliers – évoluent au fur et à mesure d'un devenir intellectuel plus général du contexte intellectuel roumain. Nous nous proposons seulement de donner quelques exemples, extraits des écrits de Ion Ghica³⁴, écrits qui sont le produit d'une réflexion déployée dans cette période.

Individu, démocratie, égalité

La génération de Ion Ghica nous fournit quelques pistes fécondes de recherche. Premièrement, c'est l'occasion de voir, à travers un auteur prolifique, la pensée politique roumaine s'étendre dans différentes directions³⁵, c'est aussi l'occasion d'approcher et d'interroger les sens de la démocratie conjointement à un rapprochement décisif du modèle démocratique libéral de XIX^e siècle. A cela s'ajoutent plusieurs facteurs supplémentaires: les modifications de méthode et de sources intellectuelles et philosophiques, et d'autre part, l'apparition d'une thématique qui établit un rapport, en opposition ou par identification, de la démocratie à un ensemble conceptuel connexe, forgé, fréquenté et/ou développé par le XIX^e siècle: la Révolution, la Nation, le vote universel, l'égalité-la liberté, etc. Toutes ces notions réunissent les sens de la démocratie dans un tableau hétéroclite, contradictoire, mais fécond et plein de ressources pour l'histoire conceptuelle, qui reprend, dans une lecture souvent surprenante et paradoxale, les grands thèmes du siècle: l'égalité devant la loi contre l'égalité révolutionnaire, la réforme graduelle contre les radicalismes jacobins, l'Etat-Nation et l'Etat administrateur.

Cette modification fondamentale de parcours se reflétera dans un processus d'« occidentalisation »³⁶ produite à la hâte par une génération qui entre en conflit avec les identités culturelles qu'elle considère comme révolues. Les écrits de cette période vont qualifier comme un défaut de la culture

³⁴ V. Ion Ghica, *Opere [Oeuvres]*, vol I-VI, édition établie, étude introductive, notes et commentaire, index et bibliographie par Ion Roman, Editura pentru Literatură, Bucarest, 1967 (vol. I), et Minerva, Bucarest, 1970 (vol. II), 1973 (vol. III), 1985, (vol. IV), 1988 (vol. V et VI).

³⁵ Pour une analyse de l'infusion française dans cette période, v. Paul Cornea, *op. cit.*, p. 513.

³⁶ Voir, pour une analyse des rapports entre l'intellectualité et la modernisation, Daniel Barbu, « La modernisation politique: une affaire des intellectuels ? », in *Studia Politica. Romanian Political Science Review / Revista română de Știință politică*, I, 1, 2001, pp. 57-67.

roumaine naissante, non seulement le manque de rapports plus étroits aux cultures occidentales, mais aussi l'absence des structures et des institutions adaptées aux valeurs que l'on commence à importer. Brûler les étapes, le mot d'ordre de la génération, est un processus que l'on déroule avec une fébrilité, qui sera sévèrement critiquée, plus tard, par les représentants de la génération suivante, qui est celle de Titu Maiorescu et du groupe de Junimea.

Le saut qualitatif dont on parle aussi souvent, que l'on situe chronologiquement, en raison de plusieurs séries d'arguments, au début de la période des Règlements Organiques³⁷ va de pair avec certaines modifications du concept de démocratie.

Le débat concernant les rapports entre la révolution et le système démocratique est contemporain de cet autre élément nouveau dans la pensée politique roumaine qu'est le débat sur la démocratie elle-même, conçue cette fois-ci comme le seul régime politique possible, et non pas comme un régime politique parmi d'autres. Les auteurs roumains de cette période tombent d'accord sur le caractère « inévitable » de la démocratie. Une idée qui n'est pas nouvelle, bien entendu, dans la pensée politique occidentale, mais l'est certainement dans le cas roumain³⁸.

Même si à l'époque il y a un accord de principe quant aux fondements du caractère « irrésistible »³⁹ de la démocratie, plusieurs façons d'envisager cette construction s'offrent au lecteur. Aucun des auteurs qui écrivent dans les années 1840 ne se propose cependant de dresser, dans un projet cohérent et autonome, la construction d'une discipline qui puisse articuler le discours politique réformateur promu dans les actes et les documents révolutionnaires. Ion Ghica représente une exception d'autant plus significative lorsqu'il signale – d'une manière très catégorique -- dans la *Préface* de ses *Entretiens économiques* le besoin de la constitution d'un langage propre à la philosophie : « Obligați prin natura acestor chestiuni a aborda unele chestiuni care fac obiectul luptelor politice, am căutat a o face (...) cum se cuvine a fi tractate chestiunile de filosofie politică și socială »⁴⁰, notamment à l'attention d'un « public puțin obișnuit încă cu studiul științelor morale și politice »⁴¹.

Les conséquences de cette démarche de Ion Ghica sur le plan de l'avènement de la notion moderne de l'individu se laissent dévoiler dans une

³⁷ V. Pompiliu Eliade, *Op. cit.*, Keith Hitchins, *op. cit.*, Paul Cornea, *op. cit.*, ou Radu Carp, Ioan Stanomir et Laurențiu Vlad, *Op. cit.*

³⁸ V. Pierre Rosanvallon, *Le Moment Guizot*, Gallimard, Paris, 1985 et Pierre Manent, *Tocqueville et la nature de la démocratie*, Fayard, Paris, 1993.

³⁹ Cf. Pierre Manent, *Historie intellectuelle du libéralisme*, Calmann-Lévy, Paris, 1987, pp. 240-241.

⁴⁰ Ion Ghica, éd. cit, II, p. 7: « Obligés par la nature même de ces questions d'approcher quelquefois des questions qui font l'objet des luttes politiques, nous avons essayé de le faire (...) comme il se doit pour les questions de philosophie politique et sociale ».

⁴¹ *Ibid.*: « un public peu habitué à l'étude des sciences morales et politiques ».

acception que l'auteur des *Entretiens économiques* confère non seulement à l'État démocratique, mais aussi à la place de l'individu dans cet assemblage.

Cet adepte de l'élaboration d'un discours propre à la science politique considère que « le sentiment national a divisé les peuples et compromis le bonheur et la tranquillité de l'Europe pour longtemps, et qui plus est, le monde se trouve aujourd'hui presque à la discrétion d'une puissance absolue qui a su exploiter ces haines et les tourner à son profit; les peuples également malheureux, également opprimés doivent s'entendre et agir de concert; c'est à ceux qui ont dirigé les mouvements partiels de s'entendre entre eux et d'arriver à lui donner la généralisation qu'exige le succès... »⁴². Le sens de la démocratie dans ce contexte se retrouve confronté avec les revendications nationales. Ion Ghica va plus loin encore, en retrouvant les racines de l'échec de la révolution de 1848 dans la confusion opérée par les principaux acteurs de cette révolution entre, d'une part, ce qu'il appelle la « révolution sociale », qui domine l'Occident européen, et la « révolution nationale et politique », mouvement généralisé dans le Centre et le Sud-Est européen. Ce plaidoyer en faveur de la séparation des revendications démocratiques et nationales, Ghica va le soutenir à cor et à cri, surtout dans sa correspondance de 1850 avec C. A. Rosetti, le « rouge » de la révolution roumaine de 1848.

Il faut préciser tout de même que, pour Ghica, le terme « social » fait référence à la gestion des affaires intérieures, c'est-à-dire à la gestion des institutions politiques et du régime démocratique en général, avec tout ce que l'administration de ce régime impose, comme forme d'organisation du discours politique et institutionnel. Le « politique », au contraire, fait référence, souvent, à la revendication des droits nationaux devant une puissance étrangère dominante : 'Le mouvement de 1848, tout démocratique et social dans son origine, devait se transformer au fur et à mesure qu'il pénétrait chez les peuples placés dans des conditions différentes. À mesure que la révolution se propageait dans ses états composés d'éléments hétérogènes, le mouvement, de social qu'il était d'abord, devait nécessairement devenir politique et national »⁴³. Pour Ion Ghica, le vice majeur du mouvement de 1848 fut non seulement le manque d'unité d'action, mais aussi l'absence d'une vision politique cohérente conçue à travers le principe démocratique.

Ghica introduit dans le discours politique de cette période des éléments propres à une vision plus générale sur les sciences, visions qui privilégie une approche de l'individu non seulement comme partie contractante de l'État, mais aussi comme membre d'un pouvoir social avec lequel les institutions entrent dans un dialogue, dans un échange à double sens.

⁴² Ion Ghica, éd. cit, VI, *Lettre au général Josef Wysocki, du 1^{er} janvier 1850*, p. 252, en français dans le texte.

⁴³ *Ibid.*, p. 252, en français dans le texte.

L'individualisme dans la nouvelle science politique

En romantique authentique, Ghica combine la science positive et le « schéma de Gall et Spurgaim », schéma qu'il explique à son tour, en faisant appel à la phrénologie et à d'autres sciences apparentées, fréquentées de manière assidue par les grands auteurs de son temps. Ce corpus « scientifique », Ghica l'assortit à un vaste projet concernant l'éducation, conçue comme un instrument du devenir démocratique ou comme un passage obligé dans l'avènement de la civilisation, et non pour « le développement de la nation », comme c'était le cas au début du siècle dans les grands projets de réforme (conçus par Gheorghe Lazăr, par exemple) : « Omul naște cu deosebite aplicări; acele predispoziții, unele sunt spre bine, altele spre rău; cele spre bine, dezvoltate prin educație, dau oameni de talent și de geniu; cele spre rău, nu numai că se pot stinge printr-un bun sistem de educație, ci se pot și întoarce spre un rezultat folositor »⁴⁴. Le « résultat avantageux » dont Ghica parle indique, en dernière instance, la construction d'un modèle institutionnel qui fait de l'éducation un principe d'amélioration de l'individu et, partant, de la société et, même, un élément d'exploitation, de conversion du mal social. Il s'agit d'une « fécondité du mal »⁴⁵ qui va non pas dans le sens machiavélien de la gestion, de l'administration et de la préservation du pouvoir, mais plutôt dans celui de l'utilisation consciente et cohérente du pouvoir social⁴⁶ par l'État législateur et administrateur.

L'éducation devient ainsi un instrument efficace dans l'atteinte du niveau de culture politique nécessaire au développement de certains espaces de liberté et d'égalité devant la loi. En faisant le passage d'un régime « parmi d'autres » à la démocratie comme unique régime viable, à travers un débat concernant les méthodes d'acquisition de celle-ci, Ghica constatera que chaque Roumain doit être en état de comprendre « și să simță respectul ce trebuie să aibă omul către sine și către ceilalți oameni, să-l facem să înțeleagă simțul dreptului și al datoriei, amorul dreptății; aceste sunt condițiuni de căpetenie ale libertății și ale egalității, condițiuni fără de care oriunde ar fi ele scrise se pot preface lesne, treptat sau într-o clipă în cea mai urâcioasă tiranie »⁴⁷. C'est la leçon – à travers

⁴⁴ *Ochire...*, *ibid.*, p. 226 : « L'homme naît avec certaines aptitudes ; ces prédispositions sont soit pour le bien, soit pour le mal ; celles qui prédisposent l'homme au bien, développées par l'éducation, font des hommes de talent et de génie ; celles qui prédisposent l'homme au mal peuvent non seulement être éteintes par un bon système éducationnel, mais même converties vers un résultat avantageux ».

⁴⁵ Cf. Pierre Manent, *Op. cit.*, p. 31

⁴⁶ Cf. Pierre Rosanvallon, *Op. cit.*, pp. 35 et suiv.

⁴⁷ Ion Ghica, éd. cit., II, p. 6 : « et d'éprouver le respect que l'individu doit avoir envers soi et envers les autres, il faut lui faire comprendre le sens du droit et du devoir, l'amour de la justice ; ce sont des conditions essentielles de la liberté et de l'égalité sans lesquelles tout régime peut dévier dans la plus vicieuse des tyrannies ».

l'échec ! – du moment de 1848 : la liberté, individuellement assumée, en tant que droit politique indispensable dans l'articulation de la démocratie libérale – dont les conséquences furent notées par Édouard Laboulaye – cité, dans les *Entretiens économiques* – comme source essentielle de sa réflexion politique, aux côtés de François Guizot, de Jean Baptiste Say ou de Louis Adolphe Thiers. C'est une synthèse, en fait, que Ghica construit, entre deux types d'influences : d'une part, le libéralisme individualiste à tendance démocratique né de la Révolution française⁴⁸ et le courant doctrinaire de François Guizot et de ses collègues de génération. Finalement, la fidélité de Ghica envers les repères les plus significatifs de la démocratie libérale selon le modèle de Laboulaye, qui s'ajoute à l'introduction des concepts essentiels pour une démarche qui vise à situer la démocratie dans l'ordre, plus vaste encore, de la civilisation (conçue comme cadre pour la nouvelle légitimité politique des institutions, envisagées par le biais des intérêts privés), à la manière de Guizot⁴⁹, devient très évidente dans les *Entretiens économiques*, même si les pièces de ce *puzzle* de philosophie politique très intéressant, assez singulier dans l'histoire de la pensée politique roumaine de cette période, s'entrevoit déjà, dans des textes publiés avant 1865, année de la parution des premières brochures du futur volume⁵⁰.

La dure confrontation entre la liberté et le despotisme, présente chez Laboulaye, peut se traduire, d'une manière tocquevillienne – par le sens, sinon par les références – dans la « lutte entre la commune et la centralisation »⁵¹. C'est « la commune » (thème favori de réflexion pour Ghica, qui publie en 1861 un projet pour la réorganisation de la Roumanie⁵²) qui devient le lieu privilégié pour l'expression de l'état social – ou de la civilisation – démocratique. En l'assumant progressivement, par éducation et par vertus communautaires, l'individu se fait bâtir cet espace réservé qu'est la sphère privée, source de la liberté chez les Modernes : « ...probitatea, buna-credință și moderațiunea; ele sunt elementele de căpetenie ale moralei private, bazele și garanția societăților. Cu cât o societate este mai civilizată, cu atât acele principii au o sancțiune mai tare, mai puternică în moravuri și în obiceiuri; fiecare membru este obligat a se conforma lor ».⁵³ La commune – l'esprit communal – devient un miroir de

⁴⁸ Cf. Lucien Jaume, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, Paris, 1997, pp. 19-20.

⁴⁹ Cf. Pierre Rosanvallon, *Op. cit.*, p. 191.

⁵⁰ *Convorbiri economice*. Broșura nr. 1, *Introducere, Creditul, Împrumuturile statului* și Broșura nr. 2, *Munca*, Tipografia Ștefan Rassidescu, Bucarest, 1865.

⁵¹ Ion Ghica, éd. cit., vol II, p. 21.

⁵² *Reorganizarea României – Partea întâia : Comuna*, Tipografia Ștefan Rassidescu, Bucarest, 1861.

⁵³ Ion Ghica, *Munca*, p. 22 : « la probité, la bonne foi et la modération ; ce sont les éléments essentiels de la morale privée, la base et la garantie des sociétés. Plus une société est civilisée, plus ces principes ont un pouvoir de sanction plus grand, plus cette société est forte, dans ses mœurs et dans ses coutumes ; chaque membre est obligé de s'y conformer ».

l'individu démocratique qui se confronte à la communauté, un exercice d'apprentissage des mœurs démocratiques et, en même temps, une répétition, en plus petit, du grand concert démocratique national : « În Franța ca și în Anglia (...) comunele au introdus perfecționarea principurilor de cea mai completă egalitate; nu este sat, nu este cătun să nu aibă o municipalitate și dreptul de a ocârmui însăși funcționarii ei executivi. Cine zice comună zice : asocierea intereselor generale ale unei localități »⁵⁴. Il s'agit, finalement, d'un apprentissage qui passe, systématiquement, dans le sens le plus propre du terme, de l'individu à la somme de ses intérêts et de ceux de ses semblables : « [comuna] este o școală politică salutarie pentru națiune, calea care duce la libertăți regulate, legătura de interese între toate ramurile societății »⁵⁵.

« Le citoyen capacitaire »⁵⁶. Les sens démocratiques de l'égalité

Il y a, d'autre part, une notion utilisée différemment par les divers auteurs et que Ghica a probablement puisée chez les doctrinaires français, fréquentés d'une manière assidue : il s'agit de la notion de masses, et non de celle de peuple. Ces masses, considérées par Guizot comme « la clef du gouvernement »⁵⁷ des sociétés modernes, font introduire dans l'équation du gouvernement un élément supplémentaire : l'usage judicieux du corps social, afin qu'une technologie démocratique soit mise au point. Thème qui va d'ailleurs dans le sens d'une construction démocratique que l'on rencontre dans les *Entretiens économiques* et qui relève d'une enquête concernant le sens de l'égalité dans sa compatibilité avec le système démocratique.

Ghica utilise quelques notions pour dresser les limites d'une égalité qui se situe soit en complémentarité, soit contre la démocratie : le vote universel, le citoyen compétent ou « capacitaire ». Adeptes d'une vision progressive en ce qui concerne l'introduction des réformes, Ghica écrit dans la *Préface des Entretiens économiques* : « Acei care nu voiesc nici distrugerea, nici conservarea a tot ce există (...) au fost tratați ca inamici ai binelui și loviți din toate părțile »⁵⁸. « Les

⁵⁴ Id., éd. cit., IV, p. 20: « En France comme en Angleterre (...) les communes ont introduit le perfectionnement des principes de la plus complète égalité ; il n'y a pas de village, il n'y a pas de hameau qui soit dépourvu d'une municipalité et du droit de gouvernement, exercé par ses propres fonctionnaires exécutifs. Quiconque dit commune dit : l'association des intérêts généraux d'une localité. »

⁵⁵ *Ibid.*, p. 21: « [la commune] est une école politique salubre pour la nation, la voie vers les libertés régulières, le lien entre tous les niveaux de la société ».

⁵⁶ La formule est la traduction du terme de « citoyen capacitaire », utilisé par Pierre Rosanvallon, *Op. cit.*, p. 95.

⁵⁷ V. Id., *Op. cit.*, p. 39.

⁵⁸ « Ceux qui ne veulent ni la destruction, ni la conservation de ce qui existe (...) ont été traités comme ennemis du bien et frappés de toutes côtés »; Ion Ghica, éd. cit., II, p. 5.

réformes graduelles » visent la construction d'un système institutionnel qui tienne compte de l'esprit de la nation, mais aussi des dangers impliqués par l'introduction, sans discernement, des instruments démocratiques adoptés, après la révolution de 1848, en France, dont le vote universel. Les avertissements de Ghica sont directement liés à l'élaboration d'une théorie concernant ce qu'on appelle « le citoyen capacitaire »⁵⁹, qui agit dans l'espace public, démocratique, tout en ayant une connaissance rationnelle de son rôle et de ses attributions en tant que citoyen. Assumer les droits démocratiques et la liberté d'élection suppose, selon Ghica, la préexistence d'un système complexe d'éducation politique, mis au point à la fois par les institutions et par le corps social. C'est dans ce sens que le citoyen ne peut acquérir le niveau nécessaire de culture politique qu'en présence de certains éléments, combinés, d'apprentissage « théorique » et « pratique ». C'est surtout l'apprentissage actif des procédures démocratiques qui est le plus difficile et le plus exposé aux erreurs de toute sorte : « ...cred că nimic nu dezvoltă gândirea politică a unui popul ca votul universal. Am putut zice că până acum nu i-am văzut efectele, fiindcă trebuie să treacă câtăva timp, poate o generație și două, până ce efectul votului universal în Franța să poată avea vreo înrâurire asupra stării noastre politice »⁶⁰.

Le grand danger qui guette la société démocratique, c'est principalement une méprise du sens de l'égalité, envisagée par Ghica seulement à travers l'égalité devant la loi. La démocratie devient ainsi synonyme de l'état de droit : « ...singura egalitate permisă omului într-această lume; când nu știe că orice altă egalitate nu este decât un instrument de apăsare și de injustiție, mai curând sau mai târziu duce la despotism »⁶¹.

Conclusions

Nous nous sommes proposé, au début de cet article, de faire quelques suggestions de lecture des sens divers de la notion d'individu, conjointement avec une notion qui lui est indispensable, celle de démocratie. Car, comme nous l'avons indiqué, avec les écrits de Benjamin Constant ou de François Guizot, la démocratie devient au XIX^e siècle un véhicule porteur de notions sous-jacentes, pratiquant des transferts dans d'autres domaines de la technique démocratique

⁵⁹ Cf. *supra*, note 73.

⁶⁰ Ion Ghica, éd. cit., VI, *Lettre à C. A. Rosetti du 5 mai 1850*, p. 155 : « je ne crois pas qu'il existe quelque chose de meilleur que le vote universel pour développer la pensée politique d'un peuple. On pourrait dire que jusque-là on n'en a pas vu les effets, parce qu'il faut laisser passer quelque temps, peut-être une génération ou deux, pour que les effets du vote universel en France puissent avoir une influence quelconque sur notre état politique. »

⁶¹ *Ibid.*, IV, p. 5: « La seule égalité qui soit accordée à l'homme dans ce monde; s'il ne sait pas que toute autre forme d'égalité n'est qu'un instrument de la tyrannie et de l'injustice, tôt ou tard, cela mène au despotisme ».

qui englobe, cette fois-ci, l'individu dans ses nouveaux espaces de liberté, privée et publique, les institutions et la gestion des affaires communautaires. C'est ainsi que s'esquisse, avec un retard et avec les décalages que nous venons de signaler, la structure moderne de l'individu démocratique dans la pensée politique roumaine jusqu'en 1875, date de la création des partis politiques modernes. Dans cet intervalle, les découpages temporels que nous avons opérés indiquent, en fait, des développements qui sont non seulement divers, mais aussi dramatiquement rapides. Ces périodes s'enchaînent dans une succession de changements à la fois de discours ou de modes intellectuelles, et de paradigmes.

La réflexion politique roumaine s'enrichit d'une question qui, pour la pensée politique française, par exemple, fut un des points de départ dans l'élaboration de la théorie démocratique au début du siècle : le rapport à la révolution. « Fixer » ou « terminer » la Révolution, telles sont les idées-mères de Constant, de Guizot et plus tard, de Tocqueville⁶². Toutes proportions gardées, la génération des intellectuels roumains d'après 1848 se penche sur une question similaire, qui vise aussi la constitution, dans les écrits de Ion Ghica, surtout, la constitution d'un « libéralisme de gouvernement »⁶³, marié à un libéralisme qui se confronte à la démocratie, tout en aménageant la place propre de l'individu à l'intérieur de cet échafaudage.

Par conséquent, la direction maîtresse va combiner, d'une part, une certaine modification de la méthode et des sources intellectuelles utilisées, et d'autre part, une thématique qui identifie l'existence de la démocratie comme notion à travers ces notions sous-jacentes, connexes ou bien contraires : révolution, nation, État, commune, vote universel, égalité, respect des droits et des libertés et, *last but not least*, l'individu. Tout ce mélange souvent hétéroclite, mais passionnant, brosse l'image d'une génération qui accomplit son propre travail de deuil dans le sillage de l'échec de 1848, mais qui s'efforce, d'autre part, de mener à bien un processus qui vise, finalement, l'introduction, dans la pensée politique roumaine du XIX^e siècle, des concepts et méthodes propres à la modernité.

⁶² Cf. Pierre Manent, *Op. cit.*, p. 221.

⁶³ *Ibid.*, p. 199 et suiv.